

## Bourses JSPS Postdoctoral Fellowships – Short Term – 1<sup>st</sup> Call 2020

Programme géré par le CNRS

La Société Japonaise pour la Promotion de la Science (JSPS) propose chaque année **une dizaine de bourses pré ou post – doctorales pour des séjours d'une durée de 1 à 12 mois** afin de permettre à de jeunes chercheurs d'effectuer un stage de recherche dans un laboratoire japonais sous la direction du chef de laboratoire, et d'étendre leurs relations et les possibilités d'échanges sur le plan international.

La bourse comprend :

- un billet d'avion aller-retour
- une allocation mensuelle de 200 000 yens par mois (pour les doctorants) ou 362 000 yens par mois (pour les candidats ayant soutenu leur thèse avant le départ au Japon)
- une indemnité d'installation de 200 000 yen, pour les séjours de plus de 4 mois
- une assurance maladie, accidents...

- **Critères d'éligibilité**

Les bourses sont destinées à **de jeunes chercheurs français ou résidents permanents en France ou chercheurs étrangers devant soutenir ou ayant soutenu leur thèse en France** qui ont poursuivi des travaux de recherche **pendant au moins trois ans dans une université ou un établissement de recherche en France.**

Cet appel est ouvert aux doctorants avec une **soutenance de thèse dans les deux ans** et post-doctorants **ayant soutenu leur thèse depuis moins de 6 ans** (au 1<sup>er</sup> avril de l'année du départ au Japon).

Toutes les disciplines sont concernées. Les chercheurs doivent avoir un projet de recherche scientifique établi avec le laboratoire d'accueil. **Les candidats effectuant déjà leurs recherches dans une institution japonaise au moment du dépôt de dossier ne sont pas éligibles.**

- **Le dossier comprendra**

1. Formulaire CNRS complété en français ou en anglais

2. **Formulaire JSPS complété en anglais. Attention, veuillez suivre scrupuleusement les instructions données par la JSPS pour compléter le dossier.**

3. 1 seule lettre d'invitation du laboratoire japonais sur papier à en-tête du laboratoire, la copie est acceptée

4. 1 seule lettre de recommandation de votre directeur de thèse ou de laboratoire, rédigée en anglais, sur papier à en-tête du laboratoire

5. Copie de votre diplôme de thèse et une traduction anglaise non officielle. Si vous n'avez pas encore passé votre thèse au moment du dépôt du dossier, il est impératif de fournir une attestation en anglais de votre directeur de thèse, mentionnant la date à laquelle vous devez la soutenir. Vous enverrez ensuite aussi rapidement que possible copie de votre diplôme ou attestation de soutenance de thèse.

Il est conseillé de proposer une demande de séjour au-delà de 3 mois.

**Date limite de dépôt des dossiers au CNRS : 25 octobre 2019 pour partir entre le 1<sup>er</sup> avril 2020 au 30 novembre 2020.**

Le dossier complet est à transmettre en format PDF à [caroline.danilovic@cnrs-dir.fr](mailto:caroline.danilovic@cnrs-dir.fr) en veillant bien à séparer le formulaire CNRS des autres documents. Tout dossier non conforme ne sera pas examiné.

- **Résultats et détails pratiques**

Le CNRS donnera les résultats de la sélection environ 3 mois après la date de clôture.

Les futurs boursiers retenus recevront une lettre de confirmation de la JSPS ainsi que tous les détails concernant le départ les modalités de financement.

Dès avis favorable du CNRS, vous devrez vous assurer auprès de votre collègue japonais sur les conditions d'hébergement.

Si vous avez une bourse en France, cette bourse doit continuer à courir durant votre séjour au Japon.